

Image not found or type unknown



Accident suite gazoil sur la chaussée

Par **momococo**, le **19/02/2016** à **15:30**

j'ai glissé dans un rond point avec mon véhicule à cause du gazoil qui était sur la chaussée j'ai de ce fait embouti une voiture, et nous avons fait un constat, juste après moi une moto a fait la même chose, elle a glissé sur le gazoil, j'ai appelé les secours qui sont intervenus (pompiers et police). Je suis assurée au tiers et ma voiture est abîmée Est ce que je suis en tort complètement du fait que je ne pouvais éviter cet accident ais-je un recours pour les frais que je suis obligée de faire pour réparer ma voiture ? merci